

DEPUIS 1960 ENGAGÉS CONTRE LA FAIM ET LES INÉGALITÉS

Le CFSI est une plateforme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale.

Ses activités se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement et l'Union européenne. Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique, des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI étudie les propositions de projets. Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes et d'audits.

L'équipe salariée anime des réseaux avec ses organisations membres et partenaires. Ces réseaux concernent des entrées thématiques comme le réseau ALIMENTERRE qui mobilise une diversité d'associations en France mais aussi à l'international ou des entrées géographiques (Algérie, République du Congo). Elle organise également des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Ainsi en 2020, elle a piloté un travail sur les conséquences de la crise Covid sur le consommateur local en Afrique de l'Ouest. Ceci a permis de mieux cibler les interventions et de favoriser des collaborations entre les organisations soutenues.

**Comité Français pour la
Solidarité Internationale**

info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

32 rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

 facebook.com/cfsi.asso
 twitter.com/cfsiasso

NOS MISSIONS

Pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires

PRIORITÉ AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Les agriculteurs et les agricultrices d'Afrique de l'Ouest sont capables de fournir l'essentiel de l'alimentation de leurs concitoyens. Il leur faut pour cela, lever un certain nombre d'obstacles : augmenter les rendements et diversifier la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines et rurales, acheminer et vendre sur les marchés locaux leur production. C'est ce type d'initiatives qui est soutenu dans 14 pays ouest-africains.

En 2020, 14 nouveaux projets ont été lancés, visant principalement les populations pauvres, pour l'accès à une alimentation locale et saine. 11 projets ont été également financés pour répondre à la crise Covid pour soutenir les organisations intervenant sur la filière lait et sur l'alimentation scolaire et ou d'urgence. Au total, le CFSI a accompagné 76 projets.

L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Le CFSI défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour permettre à chacun et chacune de se nourrir, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs et aux productrices de vivre dignement. Le festival de films ALIMENTERRE met en débat les enjeux agricoles et alimentaires. 1 500 organisations se mobilisent en France dans 12 autres pays pour informer et sensibiliser le grand public et les scolaires. En 2020, 1 100 projections en présentiel mais aussi en visio ont rassemblé 43 000 spectateurs.

NOS POLITIQUES DOIVENT ÊTRE COHÉRENTES

Pour promouvoir la cohérence des politiques françaises et européennes avec le développement de l'agriculture familiale dans les pays du Sud, le CFSI mène un plaidoyer en faveur d'une Politique agricole commune solidaire et pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. En 2020, il a relayé auprès des responsables politiques européens les demandes de la campagne *Mon lait est local* menée par les producteurs ouest-africains.

Coopérer autrement

NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Depuis 2015, le CFSI et ses membres mènent des actions pour lutter contre les inégalités et promouvoir les droits humains. 20 projets, construits conjointement par les membres et leurs partenaires ont été mis en œuvre. En 2020, 9 projets supplémentaires sont en cours, soit pour renforcer une dynamique existante, soit pour créer un nouveau partenariat.

LA CONCERTATION POUR L'EFFICACITÉ

En Algérie et en République du Congo, les programmes concertés pluri-acteurs soutiennent l'action des organisations locales de la société civile autour de thèmes prioritaires : l'accès aux services essentiels, le respect des droits humains en République du Congo et la place de l'enfance et de la jeunesse dans la société algérienne. Ces programmes favorisent le dialogue et la concertation entre les associations locales, les populations, les pouvoirs publics et le secteur marchand, ce qui garantit la pérennité des actions. Ils sont aussi un lieu d'échange de bonnes pratiques et de développement des compétences individuelles et collectives.

En 2020, une trentaine de projets d'associations ont été portés en Algérie et 12 projets collectifs l'ont été au Congo.

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2020 disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr ou obtenus sur simple demande écrite.



© Febap - Burkina Faso

L'essentiel 2020

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960,
reconnue d'utilité publique.

Une plateforme de
24 organisations de solidarité
internationale.

Plus de 155 actions de solidarité
accompagnées, principalement
en Afrique.

Un réseau de 1 500 organisations
pour promouvoir le droit à
l'alimentation.



LE MOT DU PRÉSIDENT

La crise sanitaire mondiale a fortement marqué l'année 2020 et a eu également des conséquences sur la vie quotidienne de nos partenaires en Afrique, en Asie et en Amérique latine. L'engagement des donateurs du CFSI et de ses partenaires financiers publics et privés a permis de poursuivre ou de réorienter les activités en faveur du droit à l'alimentation et contre la pauvreté.

La communication à distance a facilité le partage de nombreuses expériences fortes d'innovation en réponse à cette crise, tout en renforçant l'ancrage territorial de nos membres et partenaires, ici et là-bas.

Le CFSI a soutenu des initiatives menées par ses membres et plus de 600 partenaires à l'international pour coopérer autrement. Y ont contribué les programmes pluri-acteurs en Algérie et au Congo, le programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao), qui a accompagné plus de 300 000 productrices et producteurs depuis 2009. L'animation de réseaux d'échanges, comme le programme ALIMENTERRE, a mobilisé 1 500 acteurs engagés en France mais aussi à l'international. Enfin, le CFSI produit et diffuse des connaissances issues des expériences de ses membres et de leurs partenaires. 215 000 internautes ont visité nos deux sites cfsi.asso.fr et alimenterre.org.

Contribuer au renforcement mutuel des sociétés civiles est la mission principale que le CFSI réaffirme à l'occasion de ses 60 ans. Il porte des initiatives préfigurant ce que peut être le monde de demain : une agriculture et une alimentation durables et solidaires, des sociétés qui refusent les inégalités et la pauvreté, et qui s'appuient sur le pouvoir d'agir de tous, en donnant leur place aux femmes et aux jeunes.

Avec la générosité du public, la vôtre, faisons ensemble en sorte que l'après soit meilleur que l'avant, dans une ouverture au monde et aux autres, où la liberté de chacun de conduire sa vie se conjugue avec une solidarité active !



Yves Le Bars
Président du CFSI

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2020

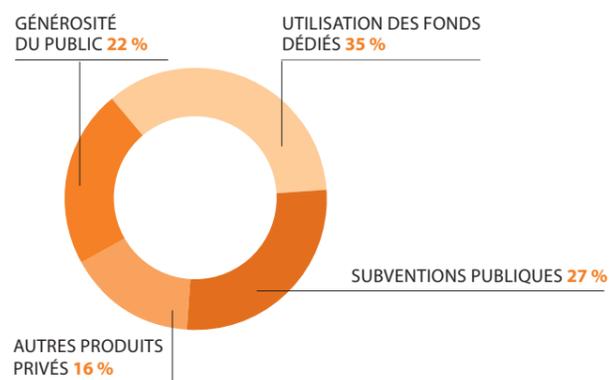
Le CFSI a établi le compte de résultat par origine et destination (CROD) conformément au nouveau règlement comptable 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La colonne de gauche présente l'ensemble des produits collectés par le CFSI et leur utilisation.

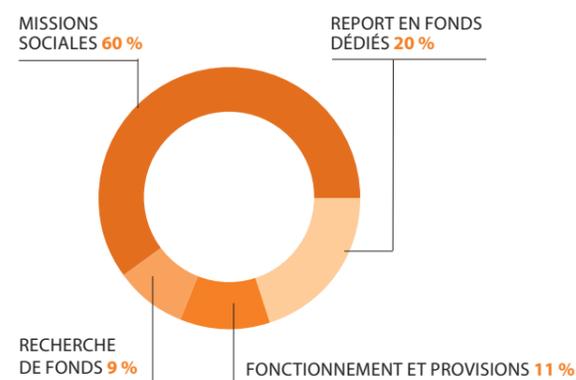
La colonne de droite indique les ressources issues de la générosité du public et leur ventilation. Cette colonne correspond aux informations présentées dans le compte d'emploi des ressources (CER).

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION EN EUROS	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origine		
Dons et mécénat	612 317	612 317
Produits non liés à la générosité du public	458 752	
Subventions et autres concours publics	752 320	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	996 761	22 292
TOTAL DES PRODUITS	2 820 151	634 609
Charges par destination		
Missions sociales	1 699 238	261 196
Frais de recherche de fonds	250 473	222 114
Frais de fonctionnement	298 813	98 300
Dotations aux provisions	8 264	0
Impôts	503	0
Reports en fonds dédiés de l'exercice	562 482	53 000
TOTAL DES CHARGES	2 819 772	634 609
Excédent	378	0

Les produits



Les charges



Les produits proviennent :

| des fonds privés (38 %), qui comprennent :

- les ressources issues de la générosité du public (22 % des ressources) qui comprennent une donation et des dons des particuliers ;

- des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France ;

- des autres produits, à savoir les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes ;

| des fonds publics (27 %) qui correspondent à des subventions de l'Agence Française de Développement. Elle cofinance les activités menées dans le cadre des missions sociales du CFSI.

Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement ;

| la reprise des fonds collectés (35 %) lors des exercices antérieurs et dédiés à des engagements pluriannuels.

Les charges comprennent :

| les missions sociales qui correspondent à la mise en œuvre des deux axes de travail du CFSI : agriculture et alimentation, coopérer autrement.

Elles se déclinent majoritairement à l'international par le soutien à des actions en faveur du droit à l'alimentation, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités réalisées par le CFSI et ses partenaires (71 % des missions) et également en France (29 %)

notamment pour les actions de sensibilisation au droit à l'alimentation ;

| la recherche de fonds qui inclut les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| le fonctionnement, à savoir la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

| les reports en fonds dédiés des subventions et des dons qui correspondent aux engagements pris durant l'année 2020 pour des programmes pluriannuels et non réalisés durant l'exercice.

BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2019	31/12/2020
Actif immobilisé	23 500	37 555
Créances (dont produits à recevoir)	2 174 447	3 183 075
Trésorerie	2 408 822	1 847 060
Charges constatées d'avance	1 819 853	2 243 646
TOTAL ACTIF	6 426 623	7 311 336
PASSIF EN EUROS	31/12/2019	31/12/2020
Réserves	423 036	423 415
Fonds dédiés	2 054 200	1 619 921
Dettes	2 461 894	2 827 525
Produits constatés avance	1 487 492	2 440 475
TOTAL PASSIF	6 426 623	7 311 336

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. L'augmentation du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI.

Pour être efficace, le CFSI inscrit dans la durée ses missions avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier chaque année le montant des charges et des produits constatés d'avance.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 2,3 mois d'activités.

Ce ratio est légèrement supérieur à celui de 2019 du fait de l'impact de la pandémie qui a entraîné une baisse de nos dépenses d'activité en 2020.

Il devra être augmenté pour assurer la pérennité des actions du CFSI.

L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2020, le CFSI a utilisé 634 609 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant correspond à la collecte de l'année (612 317 €) à laquelle s'ajoute la reprise des fonds dédiés (22 292 €). 261 196 € ont été imputés aux missions sociales et 53 000 € inscrits en engagements pour les programmes pluriannuels (ligne reports en fonds dédiés de l'exercice). La quasi-totalité des montants affectés aux missions sociales correspond au financement des initiatives soutenues à l'international, à savoir le soutien à des initiatives sur le terrain en faveur du consommateur local, des droits humains, de la jeunesse et de la lutte contre la pauvreté. 222 114 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs et 98 300 € pour le fonctionnement.

AGRÉMENT

Le 28 mars 2019, le Don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis 30 ans, il a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte. Le Don en confiance en contrôle l'application. Pour en savoir plus : www.donenconfiance.org

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.



LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

Chers amis, chères amies, chers donateurs, chères donatrices, Le bilan financier 2020 reflète l'évolution des 4 programmes du CFSI qui s'inscrivent dans la durée et se déroulent sur des phases triennales : le programme Agriculture et Alimentation, Coopérer autrement en acteurs de changement, le programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Algérie Jossour et le PCPA Congo.

En 2020, la crise sanitaire a eu un impact sur le budget du CFSI qui est en diminution de 19 % par rapport à 2019. Les missions sociales ont été particulièrement concernées car les mesures sanitaires ont conduit à décaler des activités ou à les organiser différemment. En dépit de la crise, votre engagement a été au rendez-vous. Votre générosité nous a permis de répondre à des demandes particulières pour renforcer des programmes, notamment en faveur du consommateur local en Afrique de l'Ouest.

L'ensemble de ces activités a été réalisé grâce à votre soutien ainsi que celui de l'Agence Française de Développement, la Fondation de France, le réseau Biocoop, Léa Nature, Vrai, la fondation Daniel et Nina Carasso. L'exercice s'est clos avec un résultat équilibré.

Dans les mois qui viennent, votre engagement sera plus que jamais nécessaire car nous devons faire face aux impacts de la crise sanitaire qui touche les populations qui ont été fragilisées par la pandémie avec lesquelles nos associations partenaires travaillent. Plus que jamais la solidarité doit être au rendez-vous.

Christophe Alliot
 Trésorier du CFSI

CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2020 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par Mme Nathalie Elio, commissaire aux comptes du CFSI.

PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI www.cfsi.asso.fr et sont envoyés par courrier sur simple demande.